

N° 2 - 11 avril 2017

AOC Champagne

Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

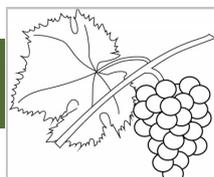
A RETENIR CETTE SEMAINE

Mange-bourgeons : Fin de période de sensibilité. Présence un peu plus marquée que ces dernières années.

Pyrales : Tout début des remontées de chenilles.

Mildiou : Le suivi biologique au laboratoire se poursuit. Maturité des œufs d'hiver non acquise.

Tordeuses : Réseau de piégeage en place. Début de vol imminent.



STADES PHENOLOGIQUES



Débourrement du bourgeon :
les feuilles s'écartent

Comme prévu, la phénologie a progressé rapidement depuis le dernier bulletin. Une disparité entre cépages est toutefois observée.

Le stade 05 «débourrement du bourgeon» peut être considéré comme atteint ou dépassé à l'échelle du vignoble.

Par rapport à la moyenne décennale, la phénologie connaît environ une semaine d'avance (date moyenne de débourrement tous cépages confondus sur la période 2007-2016 : 14 avril). La date officielle de débourrement sera connue plus précisément la semaine prochaine.

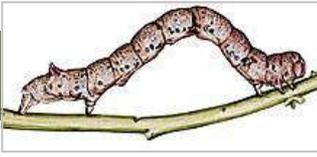
Chardonnay : stade 06 « écartement des feuilles » à « 2 feuilles étalées » en secteurs précoces.

Pinot noir : stade 05 « débourrement » à 06.

Meunier : majoritairement stade 05 (stade 03 en secteurs tardifs).

REMARQUE : ce bulletin est produit à partir d'observations réalisées du 03 au 07 avril sur 173 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.



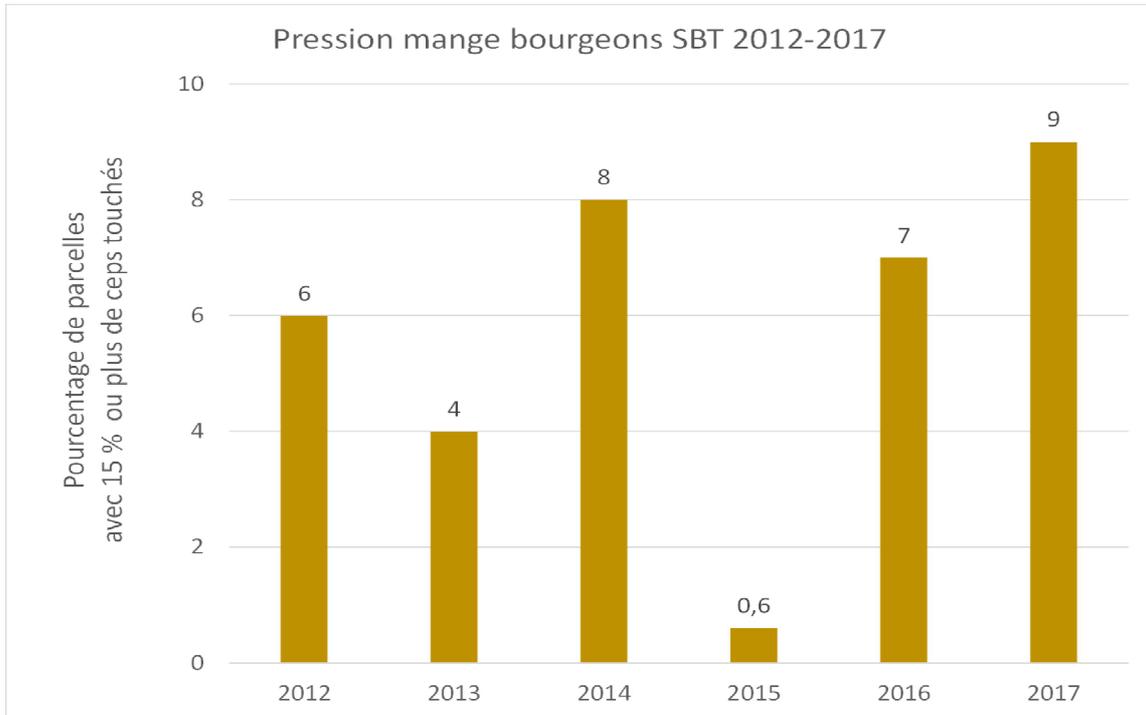


MANGE-BOURGEONS

Situation

Peu d'évolution depuis la semaine dernière.

Les dégâts de mange-bourgeons demeurent modérés et concernent surtout les parcelles à historique, même si 2017 se classe parmi les années à pression plus marquée.



Dans un tiers des parcelles, aucun dégât n'est observé. Dans les parcelles qui présentent des ceps touchés, le taux moyen d'attaque est de 7 ceps sur 100 avec au moins un bourgeon grignoté. Une quinzaine de parcelles (soit 9 % des parcelles du réseau BSV observées) dépassent le seuil de 15 % de ceps avec au moins un bourgeon évidé.

Analyse du risque

La phase de sensibilité de la vigne aux mange-bourgeons est maintenant dépassée.

Le risque peut être écarté. Fin de la surveillance.



TORDEUSES

Situation

Le réseau de piégeage est opérationnel au vignoble depuis le 7 avril (source Comité Champagne). Les tout premiers papillons ont été relevés le 10 avril. Le début de vol s'intensifiera cette semaine.

Analyse du risque

La pression de tordeuses de 1ère génération est appréhendée à partir de l'observation des glomérules qui devraient être visibles d'ici une quinzaine de jours.



SUIVI BIOLOGIQUE DU MILDIU

Situation

Le suivi biologique se poursuit au laboratoire.

La maturité des œufs d'hiver n'est toujours pas acquise. Actuellement, il faut 3 jours en conditions contrôlées pour obtenir les premières germinations (source Comité Champagne).

Rappels des conditions nécessaires à l'enregistrement des contaminations primaires :

- Maturité des organes de conservation du mildiou (œufs d'hiver) : le suivi biologique effectué au laboratoire est un outil permettant de l'estimer.
- Réceptivité de la vigne : stade 06 "éclatement du bourgeon" atteint.
- Conditions climatiques : pluie d'au moins 2 mm avec une température moyenne journalière généralement égale ou supérieure à 11°C (à 2 mètres sous abri) sur un sol déjà humide.

Analyse du risque

Le suivi au laboratoire indique que la maturité des œufs n'est pas encore acquise en conditions contrôlées. On peut considérer comme nul le risque qu'elle soit acquise au vignoble. De plus, la phénologie est peu développée, et les inflorescences sont à l'abri, protégées par les premières feuilles. Enfin, aucune pluie n'est annoncée pour les jours à venir et les sols sont secs en surface.

A suivre ...



PYRALES

Situation

L'observation des pyrales reste encore délicate du fait des stades phénologiques peu avancés. Les premières chenilles (1 à 2 mm) ont été décelées en ce début de semaine sur des parcelles de chardonnay au stade 07 "première feuille étalée". Les observations devraient réellement commencer la semaine prochaine.

Analyse du risque

Il s'agit du tout début des remontées. Il est trop tôt pour évaluer le niveau de présence de ce ravageur et le risque associé.

Seuil d'intervention : 100 % des cepes occupés par au moins une chenille de pyrale.





Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

En 2017, les partenaires du réseau SBT Vigne sont : Champagne Veuve Clicquot Ponsardin, Comité Champagne, Cohesis Vigne, COMPAS, Coopérative Champagne Coligny-Union Novagrain, Champagne Chassenay d'Arce, Coopérative Charles Collin, CSGV, CVC Nicolas Feuillatte, FCM Consultants, GDV Aube, GDV Marne, GEDV Aisne, Chambre d'agriculture de la Marne, Magister, Ets RITARD, SOUFFLET Vigne, STAHL, Union Aubeoise, Union Champagne, Viti-Concept, Vranken Pommery, Vinelyss.

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre d'agriculture régionale Grand Est :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

et de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE RÉGIONALE GRAND EST SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE :

Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - Comité Champagne - Cohesis Vigne - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny-Union Novagrain - Champagne Chassenay d'Arce - Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Aubeoise - Union Champagne - Viti-Concept - Vranken Pommery - Vinelyss.

Rédaction : le Comité Champagne avec relecture de Magister, Coopérative Champagne Coligny - Union Novagrain et DRAAF-SRAL.



Animation du réseau Vigne : Alexandra BONOMELLI - Comité Champagne. Tél. : 03 26 51 50 62. Courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à k.benedjem@champagrica.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.